

N°2022/196 - DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N°1**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'instruction budgétaire et comptable M14

VU la délibération n°2021/160 en date du 14 décembre 2021 adoptant le budget primitif principal de la commune pour l'exercice 2022,

VU la délibération n°2022/183 en date du 7 juin 2022 adoptant le budget supplémentaire principal de la commune pour l'exercice 2022,

CONSIDERANT qu'il convient de procéder à divers ajustements budgétaires,

ENTENDU l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité (2 abstentions : M. Novel et Mme Guiraudon)**

ADOpte par chapitre, pour les sections de fonctionnement et d'investissement équilibrée en dépenses et en recettes, la décision modificative n°1 de la Ville comme suit :

Fonctionnement :


Désignation	Dépenses
DEPENSES	
6811 – Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	1 450,00 €
RECETTES	
773 – Mandats annulés sur exercices antérieurs	1 450,00 €
TOTAL	0 €

Investissement :

Désignation	Dépenses
DEPENSES	
2051 – Concessions et droits similaires	22 700,00 €
2111 – Terrains nus	- 20 250,00 €
RECETTES	
Chap 024 – 024 -Produits des cessions d'immobilisations	1 000,00 €
Chap 040 – Opérations d'ordre transfert entre sections (divers articles au 28)	1 450,00 €
TOTAL	0 €

Pour extrait conforme en Mairie, le

Le maire
François CHOLLEY



Le 14 octobre 2022

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

Séance ordinaire du 27 septembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-sept septembre,
à 20 heures 30

Le nombre de Conseillers
Municipaux est de 29

Le conseil municipal de la commune de Villemoisson-sur-Orge,
légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses
séances,

Sous la présidence de Monsieur Cholley François, Maire,

Présents : M. Cholley, M. Prieur-Laurent, Mme Grange, Mme Benedetti,
M. Épry, Mme Moret Miguet, M. Pilorget, Mme Minosio,
Mme Dachicourt, Mme Walter, Mme Cam, M. Handschuh,
M. De Oliveira, Mme Antoni, M. Gahéry, M. Novel, M. Mouton

Excusés : Mme Everaert, pouvoir à M. Épry
M. Diard, pouvoir à M. Pilorget
M. Repaire, pouvoir à Mme Grange,
Mme Dabadie, pouvoir à Mme Benedetti
M. Prévidi, pouvoir à M. Prieur-Laurent,
M. Ragaïgne, pouvoir à Mme Dachicourt
Mme Sarot
Mme Haddi, pouvoir à M. Cholley
Mme Guiraudon, pouvoir à M. Novel

Absents : Mme Le Blanc
M. Vasseur
M. Quemere

Secrétaire : Mme Antoni

Formant la majorité des Membres en exercice.

Le Maire de Villemoisson-sur-Orge certifie que la
convocation du conseil municipal et que la liste
des délibérations examinées lors de la séance
ont été affichées à la Mairie et mises en ligne sur
le site internet de la commune conformément à
l'article L.2121-25 du code général des
collectivités territoriales